

## Accès à l'information - Montérégie

---

**De:** Accès à l'information - Montérégie  
**Envoyé:** 24 octobre 2022 13:34  
**À:**  
**Objet:** Demande d'accès à l'information n° 200812204 - Courriel réponse  
**Pièces jointes:** Avis de recours.pdf; A- Art. 37\_2020.pdf; A- Art. 53 et 54\_2020.pdf

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 17 octobre dernier, concernant Richardson International (Québec) Limitée situé Sorel-Tracy et le rapport d'inspection n° 402134764

Le document visé par votre demande est accessible en cliquant sur le lien suivant : [200812204- Richardson International - DSP](#)

Toutefois, dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 37, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse [dr16acces@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr16acces@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels**

**Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie**

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

201 place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Téléphone : (450) 928-7607

Télécopieur 450) 928-7755

[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

**1 Identification**

Date de l'intervention : 2022-04-22	Heure de début : 14 h 00	Heure de fin : 15 h 00
Intervention effectuée par : Annick Abel		
Accompagné par :		↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

**1.1 Demande**  SO

N° de demande : 200792834 et 200799365	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : Plainte Agro Émission de poussières lors du chargement de bateaux	

**1.2 Intervention**

N° d'intervention : 301601146 et 301612313	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-16-01-0012400	N° de document : 402134764
Richardson - Sorel-Tracy	
Buts de l'intervention : Donner suite à la plainte du 23 mars 2022 ainsi que celle du 22 avril relativement aux poussières émises lors du chargement de bateau.	

**2 Lieu concerné par l'intervention** ↓↑ - +

1	Nom du lieu : Richardson international (Québec) limitée	
	Nom usuel du lieu : James Richardson; Les Élévateurs de Sorel ltée	
	N° du lieu : X2024534	Type de lieu : commerce
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 10, rue de la Reine Sorel-Tracy (Québec) J3P 4R2	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,046416666700;-73,118666666700	

**3 Intervenant du lieu** ↓↑ - +

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Richardson International (Québec) limitée		10, rue de la Reine Sorel-Tracy (Québec) J3P 4R2	12561320	X2024534

**4 Condition météo**  SO

Description : Voir annexe 1	<input type="checkbox"/> Précisions
-----------------------------	-------------------------------------

**5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)** ↓↑ - +  SO

#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Art. 53-54 de la L.A.D.	Directeur	----

**5.1 Mode d'identification**

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de : Art. 53-54 de la L.A.D.			

**6 Plainte**  SO

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
-----------------------	------------------------------	---	----------------------	------------------------------	---

**7 Photo numérique**  SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 19	Nombre de photos intégrées au rapport : 6
---	---

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Annick Abel avec un appareil photo de type Iphone. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\abean01\7610-16-01-0012400\2022-04-22

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection. Une flèche a été ajoutée sur la photo 1.

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - +  SO

#	Identifications des photos	Modifications apportées
1	IMG_0004.JPG	Flèche bleue ajoutée

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - +  SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - +  SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Autre	2	Registraire des entreprises
2	Carte	3	Carte des lieux
3	Sélectionner une valeur	4	Vidéos filmés par moi-même lors de l'inspection

10 Équipement utilisé ↓↑ - +  SO

11 Échantillon ↓↑ - +  SO

12 Mise en contexte  SO

L'entreprise Richardson international (Québec) limitée (ci-après Richardson) située au 10, rue de la Reine à Sorel-Tracy opère un terminal céréalier, spécialisé dans l'expédition maritime et terrestre et l'entreposage de divers grains. Ce terminal céréalier a été construit en 1929 par la North American Elevators Limited et a été agrandi en 1936. En 1961 Richardson en fait l'acquisition et un nouvel agrandissement est effectué en 1962 par l'ajout de cinq nouveaux réservoirs d'acier et de deux tours marine mobiles.

L'entreprise a fait l'objet de plaintes concernant les poussières émises par ses opérations par le passé. Une sanction administrative pécuniaire a été émise en 2016 suite à l'émission de poussières, mais elle a été annulée. Il est à noter qu'aucune plainte n'a été reçue au Ministère de 2019 à 2021.

Une campagne de caractérisation de l'air ambiant aux stations fixes s'est déroulée du 12 septembre au 11 décembre 2017 puis du 27 mars au 24 mai 2018. Lors de la campagne de caractérisation de l'air ambiant, il a été permis de constater des émissions visibles de particules provenant des activités de l'entreprise parfois de façon très importante. La présence de poussières de grains était également observable sur les filtres.

Selon le rapport de cette caractérisation de l'air ambiant, plusieurs dépassements de la norme journalière pour les particules en suspension totales ont été obtenus. Des résultats supérieurs au critère de l'OMS pour les particules fines (PM10) ont également été constatés. Ces résultats indiquent que le site de l'entreprise Richardson est une source de particules (PST et PM10) dans le secteur.

Suite à la réception du rapport de caractérisation de l'air ambiant, un appel a été fait auprès d'Environnement Canada. Ils n'ont pas de réglementation sur les émissions atmosphériques. Selon la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, si ce n'est pas une émission toxique, ils ne peuvent pas intervenir. Selon la *Loi sur les pêches*, ça doit être des substances nocives également. Auprès de leur division faune il faudrait que les rejets atmosphériques de maïs ou de soya causent des nuisances aux poissons ou aux oiseaux migrateurs. Et avec le pouvoir de dilution du fleuve ceci est très peu probable.

Une plainte d'émission de poussières a été formulée en mars ainsi qu'en avril 2022. Une inspection a donc été réalisée le 22 avril, pour donner suite à ces plaintes.

13 Description de l'intervention

Arrivée sur place, je me stationne à environ une centaine de mètres de l'entreprise dans le stationnement public entre les rues de la Reine et du Roi. Voir point vert sur la carte des lieux en annexe. Je vois les poussières se déposer sur ma voiture et sur moi, dans mes yeux et sur mon manteau. Je vois les poussières dans l'air tout autour. Quelques minutes après mon arrivée, je mets un masque N95 vu la quantité de particules dans l'air et je me dirige vers l'entreprise.

Je me présente et on me dit que le directeur est à l'extérieur du site mais va arriver dans quelques minutes. Je suis toujours à l'extérieur du site. Je n'ai pas passé la clôture. Je me place dans le stationnement juste à côté de l'entreprise qui appartient au syndicat des débardeurs et qui permet une vue sur les activités de chargement du bateau (voir point orange sur la carte en annexe). De cet endroit, j'ai pris plusieurs photos et vidéos. On voit clairement une conduite de chargement de grains au-dessus du bateau. La conduite d'amenée du grain se trouve haut, au-dessus de la cale du bateau faisant en sorte que le grain qui se déverse est transporté par les bourrasques (voir point rouge sur carte en annexe). Les vents se dirigent clairement vers le centre-ville, soit vers ma position. Je reçois beaucoup de poussières dans les yeux qui deviennent irrités. Mon manteau est couvert de poussière ainsi que mes cheveux. Cette situation est visible sur les vidéos qui ont été pris lors de l'inspection.

Le directeur, <sup>Art. 53-54 de la L.A.D.</sup> vient à ma rencontre. Nous demeurons dans le stationnement du syndicat des débardeurs, à proximité de la clôture qui permet de voir le chargement du bateau avec la conduite qui laisse échapper les grains qui partent au vent. Il reconnaît la problématique. Il me confirme qu'il s'agit d'un chargement de maïs. Il m'explique que lorsque les canons à eau sont en fonction, la situation demeure sous contrôle. Toutefois, avec le temps froid, il ne peut pas encore utiliser les canons à eau. Ceux-ci devraient être opérationnels la semaine prochaine. Je lui mentionne que la Ville et nous-même recevons des plaintes et que je constate que la situation est inacceptable. Je lui mentionne que je constate que la chute du grain vers le bateau est trop haute et le vent transporte les grains. Je lui demande s'il est possible d'abaisser la conduite pour qu'elle se retrouve dans la cale et non plusieurs mètres au-dessus. Il s'informe et en effet, la conduite a pu être abaissée un peu. Toutefois, ceci n'a pas eu pour effet de cesser complètement les émissions de poussières mais les a diminuées. En constatant que la problématique perdurait, le directeur a fait arrêter le chargement via cette conduite. Le chargement s'est poursuivi avec une autre conduite. Il est à noter que l'entreprise possède trois conduites de chargement des bateaux. L'une n'est pas fonctionnelle, elle est démantelée. La seconde est la conduite dont j'ai constaté la problématique

### 13 Description de l'intervention

d'émissions de poussières. La troisième était en fonction lors de l'inspection mais je n'ai pas constaté d'émissions de poussières. Le chargement de maïs de ce bateau devrait se terminer la semaine prochaine.

J'explique à <sup>Art. 53-54 de la L.A.D.</sup> que la problématique revient chaque année et que l'entreprise doit trouver une solution permanente. Je lui mentionne qu'ils devraient eux-mêmes faire un suivi des émissions de poussières et intervenir avant de recevoir des plaintes.

### 14 Vérification complémentaire à l'intervention

SO

J'ai contacté la plaignante à 15h25 pour l'informer que les émissions de poussières ont cessé pour le moment mais que si la situation se reproduit, je l'invite à me contacter sans délai. Elle me dit que cette situation est déjà arrivée à quelques reprises et elle doit laver plus souvent sa voiture et qu'au démarrage de sa voiture, la poussière entre par la ventilation à l'intérieur. J'ai également avisé la Ville de Sorel-Tracy que la problématique est corrigée pour le moment mais que si cela se reproduit, de me contacter sans délai.

À mon retour, je me suis bien secouée avant d'entrer. J'ai dû laver mon manteau dans la machine à laver deux fois pour enlever la poussière et le résultat final n'a pas été parfait. J'ai dû prendre une douche car j'étais recouverte de poussière de grains. L'odeur de grains était également présente. Le soir j'ai commencé à ressentir une oppression des poumons. Le lendemain toute la journée je me suis sentie mal et j'ai toussé et craché en plus de sentir l'oppression de mes poumons. Le surlendemain ma situation s'est améliorée.

### 15 Conclusion

L'inspection m'a permis de constater des émissions de poussières provenant des activités de chargement de Richardson. La plainte est fondée. L'activité de chargement du bateau génère des poussières qui sont nettement visible à plus de 2 mètres du point d'émission soit à plus de 100 mètres. **Il s'agit d'un manquement selon l'article 12 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA). Il y a également manquement à l'article 20 al.2 partie 2 de la LQE puisque le secteur voisin est touché par les émissions de poussières et fait l'objet de plaintes et que j'ai été incommodée par les poussières sans même être sur le terrain de l'entreprise.**

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		↑ ↓ - + <input type="checkbox"/> SO
1	<b>Manquement :</b> Avoir rejeté ou permis le rejet d'un contaminant, soit particules ou poussières de grains, dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter atteinte à la vie, à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain, de causer du dommage ou de porter autrement préjudice à la qualité de l'environnement, aux écosystèmes, aux espèces vivantes ou aux biens. <b>Référence légale :</b> article 20 al.2 partie 2 de la Loi sur la qualité de l'environnement	<b>Degré de gravité des conséquences :</b> Modéré  <b>Gravité objective du manquement de catégorie :</b> A
	<b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Risque peu élevé d'atteinte (modéré) <b>Explication :</b> Il y a atteinte au confort, au bien-être. Plaintes formulées à la Ville et au Ministère. Voir l'inconfort que j'ai moi-même subi.	
	<b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Risque d'atteinte significative (modéré) <b>Les conséquences sont :</b> Réversibles en tout ou en partie <b>Explication :</b> La qualité de l'air est visiblement affectée et il y a risque d'une atteinte à la qualité de l'eau. C'est sur la rive du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu, des cours d'eau ayant cependant un certain pouvoir de dilution.	
	<b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Moyennement sensible (modéré) <b>Explication :</b> Il y a un secteur résidentiel à proximité et le centre-ville de Sorel-Tracy avec commerces et restaurants. C'est un secteur touristique.	
2	<b>Manquement :</b> Ne pas avoir manipulé les matières visées de façon à ce qu'aucune émission de particules ne soit visible à plus de 2 mètres du point d'émission, à savoir lors de la chute des grains vers le bateau. <b>Référence légale :</b> Article 12 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère	<b>Degré de gravité des conséquences :</b> Modéré  <b>Gravité objective du manquement de catégorie :</b> A
	<b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Risque peu élevé d'atteinte (modéré) <b>Explication :</b> Il y a atteinte au confort et au bien-être de l'être humain. Plaintes formulées à la Ville et au Ministère. Voir l'inconfort que j'ai moi-même subi.	
	<b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Atteinte significative (modéré) <b>Les conséquences sont :</b> Réversibles en tout ou en partie <b>Explication :</b> La qualité de l'air est affectée et il y a possiblement une atteinte à la qualité de l'eau. C'est sur la rive du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu, des cours d'eau ayant cependant un certain pouvoir de dilution.	
	<b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Moyennement sensible (modéré) <b>Explication :</b> Un secteur résidentiel se trouve à proximité ainsi que le centre-ville de Sorel-Tracy avec commerces et restaurants. C'est un secteur touristique.	

16.1	<b>Facteurs aggravants</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------	----------------------------	--

16.2	<b>Facteurs atténuants</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------	----------------------------	--

### 17 Recommandations

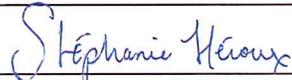
Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Modéré

Ainsi, je recommande l'envoi d'un avis de non-conformité selon les articles précédemment mentionnés. Art. 37 de la L.A.D.

# Art. 37 de la L.A.D.

<b>Rédigé par :</b> Annick Abel	<b>Fonction :</b> inspectrice
<b>Signature :</b> 	<b>Date de signature :</b> 2022-05-18

### 18 Vérification du rapport d'intervention

<b>Approuvé par :</b> Stéphanie Héroux pour Michelle Marcotte	<b>Fonction :</b> Chef d'équipe
<b>Signature :</b> 	<b>Date :</b> 2022-06-23

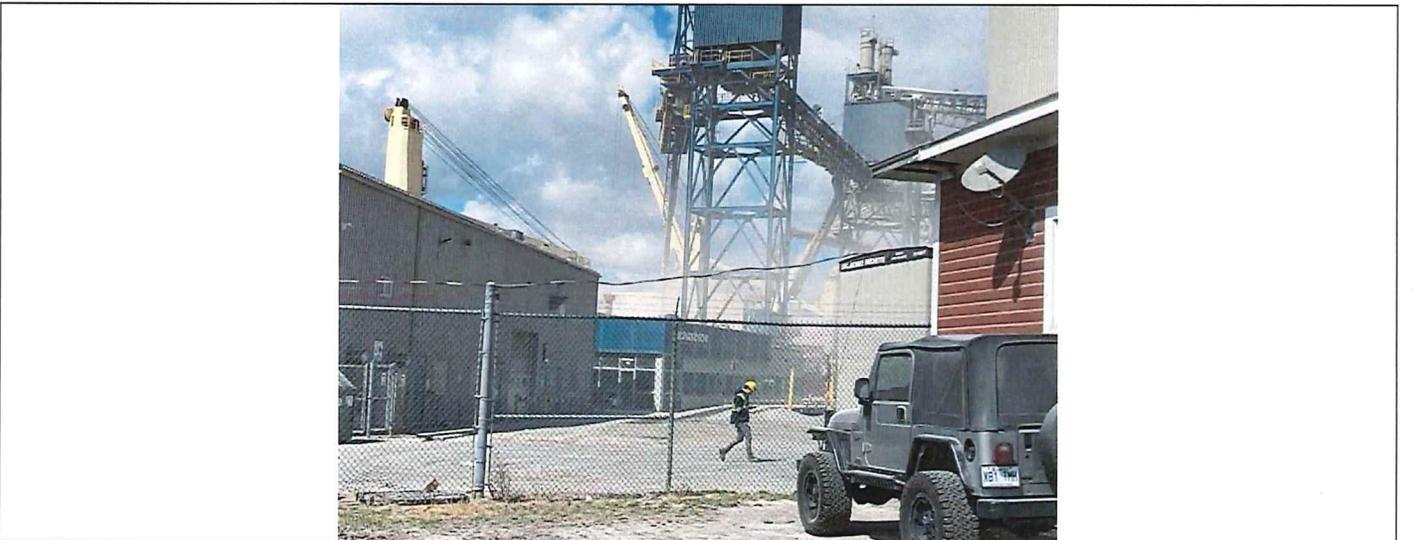
**Commentaires :** Soumettre le dossier à la direction pour évaluer l'imposition de la SAP



1. IMG\_0004.JPG La flèche indique la chute des grains



2. IMG\_0005.JPG



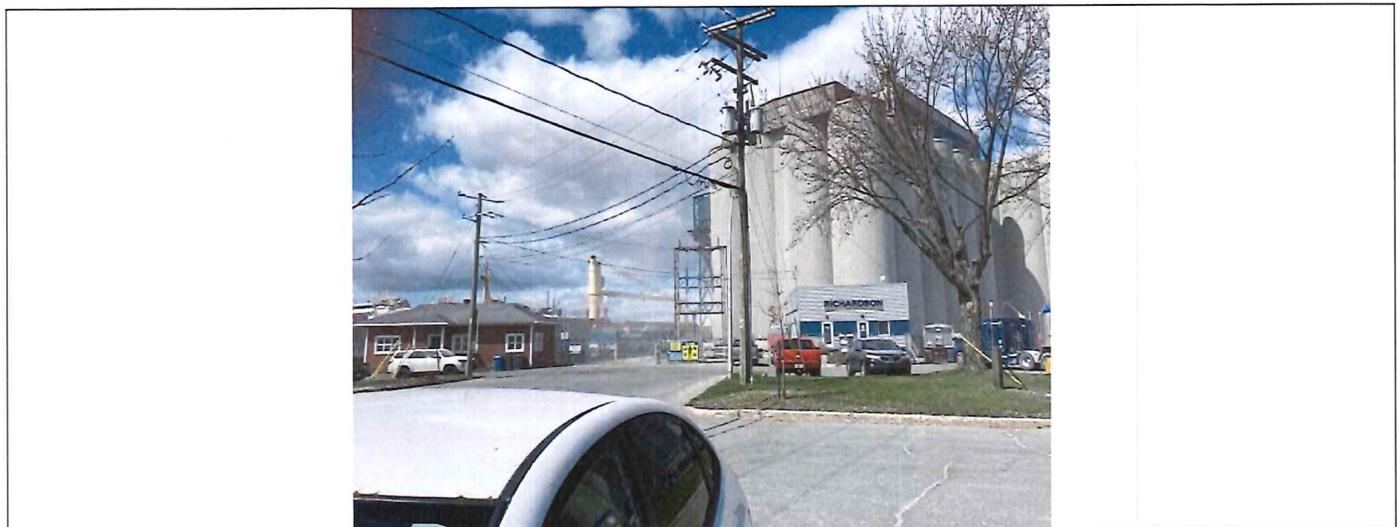
3. IMG\_0006.JPG



4. IMG\_0007.JPG



5. IMG\_0010.JPG



6. IMG\_0014.JPG

# ANNEXE 1

# Rapport de données horaires pour le 19 mars 2022

Si vous avez sélectionné l'heure normale locale (HNL), ajoutez 1h pour convertir l'heure locale en heure avancée, s'il y a lieu.

MONTREAL/ST-HUBERT  
QUÉBEC

Opérateur de station opérationnelle : NAVCAN

Latitude :	45°31'03,000"N	Longitude :	73°25'01,000"O	Altitude :	27,40 m
ID climatologique :	7027329	ID de l'OMM :	71371	ID de TC :	YHU

**Données connexes**

[Moyennes et records de l'almanach \(19 mars\)](#)

[Données quotidiennes \(mars 2022\)](#)

**Options additionnelles de recherche**

[Stations avoisinantes ayant des données](#)

[Recherche données historiques](#)

**Télécharger des données**

Données horaires (mars 2022)

CSV  XML  Métadonnées(txt)

[Télécharger des données](#)

[Plus de données](#)

← Jour précédent HNL 2022 mars 19 Aller Jour suivant →

## Rapport de données horaires pour le 19 mars 2022

HEURE HNL	Temp. °C	Point de rosée °C	Hum. rel. %	Hauteur de précip. mm	Dir. du vent 10's deg	Vit. du vent km/h	Visibilité km	Pression à la station kPa	Hmdx	Refr. éolien	Météo
00:00	3,0	0,1	81	0,0	3	17	16,1	101,49			ND
01:00	3,7	0,4	79	0,0	4	22	16,1	101,42			Pluie
02:00	3,1	0,5	83	0,0	3	18	16,1	101,34			Pluie
03:00	2,6	0,8	88	1,5	3	18	6,4	101,29			Pluie modérée, Brouillard
04:00	2,1	0,8	91	0,2	4	22	16,1	101,16			Pluie
05:00	2,1	0,8	91	0,0	3	24	16,1	101,12			ND
06:00	2,5	1,5	93	0,0	4	26	16,1	101,07			ND
07:00	2,4	1,5	94	1,0	4	26	16,1	101,03			Pluie
08:00	2,4	1,7	95	1,2	4	24	9,7	100,94			Pluie modérée, Brouillard
09:00	3,8	3,2	96	3,8	5	21	4,8	100,82			Pluie modérée, Brouillard
10:00	3,4	2,7	95	2,0	5	26	16,1	100,72			Pluie
11:00	3,1	2,5	96	2,8	4	21	12,9	100,64			Pluie
12:00	3,5	2,9	96	0,2	5	18	16,1	100,58			ND
13:00	3,5	2,9	96	0,0	4	18	16,1	100,47			ND
14:00	3,5	2,8	95	0,0	3	22	16,1	100,35			ND
15:00	3,7	3,0	95	0,0	1	22	16,1	100,26			ND
16:00	3,3	2,4	94	0,0	1	24	16,1	100,18			ND
17:00	2,8	1,9	94	0,0	2	26	16,1	100,13			ND
18:00	2,5	1,6	94	0,0	1	24	16,1	100,13			ND
19:00	2,2	1,3	94	0,0	2	21	16,1	100,09			ND
20:00	1,9	1,2	95	1,5	1	22	16,1	100,01			Pluie
21:00	1,9	1,3	96	0,0	2	18	16,1	100,02			ND
22:00	1,7	1,1	96	0,0	36	21	16,1	99,93			ND
23:00	1,4	0,8	96	0,0	34	11	12,9	99,94			ND

← Jour précédent HNL 2022 mars 19 Aller Jour suivant →

### Notes sur qualité des données climatiques.

**Légende**

- E = Valeur estimée
- M = Données manquantes
- ND = Non disponible\*
- [vide] = Indique une valeur non observée

[Rétroaction](#) [Partagez cette page](#)

Date de modification : 2022-03-02

## Rapport de données horaires pour le 22 avril 2022

Si vous avez sélectionné l'heure normale locale (HNL), ajoutez 1h pour convertir l'heure locale en heure avancée, s'il y a lieu.

MONTREAL/ST-HUBERT  
QUÉBEC

Opérateur de station opérationnelle : NAVCAN

Latitude :	45°31'03,000" N	Longitude :	73°25'01,000" O	Altitude :	27,40 m
ID climatologique :	7027329	ID de l'QMM :	71371	ID de TC :	YHU

**Données connexes**

[Moyennes et records de l'almanach \(22 avril\)](#)

[Données quotidiennes \(avril 2022\)](#)

**Options additionnelles de recherche**

[Stations avoisinantes ayant des données](#)

[Recherche données historiques](#)

**Télécharger des données**

Données horaires (avril 2022)

CSV  XML  Métadonnées(txt)

[Télécharger des données](#)

[Plus de données](#)

← Jour précédent

HNL 2022 avril 22 Aller

Jour suivant →

### Rapport de données horaires pour le 22 avril 2022

HEURE	Temp. °C	Point de rosée °C	Hum. rel. %	Hauteur de précip. mm	Dir. du vent 10's deg	Vit. du vent km/h	Visibilité km	Pression à la station kPa	Hmdx	Refr. éolien	Météo
00:00	9,0	5,4	78	0,0	26	21	16,1	101,60			ND
01:00	8,1	5,2	82	0,0	25	18	16,1	101,64			ND
02:00	7,9	4,5	79	0,0	25	15	16,1	101,68			ND
03:00	8,2	3,8	74	0,0	27	24	16,1	101,73			ND
04:00	7,4	3,1	74	0,0	28	18	16,1	101,82			ND
05:00	6,8	3,4	79	0,0	29	18	16,1	101,99			ND
06:00	6,5	2,8	77	0,0	28	24	16,1	102,11			ND
07:00	7,2	3,0	74	0,0	28	24	16,1	102,25			ND
08:00	7,5	2,4	70	0,0	29	15	16,1	102,34			ND
09:00	9,2	1,9	60	0,0	31	22	16,1	102,43			ND
10:00	10,1	1,7	56	0,0	29	30	16,1	102,46			ND
11:00	10,2	-0,6	47	0,0	30	37	16,1	102,48			ND
12:00	11,2	-0,1	46	0,0	30	24	16,1	102,48			ND
13:00	11,6	1,5	50	0,0	27	34	16,1	102,48			ND
14:00	11,2	-1,5	41	0,0	33	28	16,1	102,49			ND
15:00	11,1	-2,7	38	0,0	33	22	16,1	102,50			ND
16:00	12,1	-2,5	36	0,0	32	30	16,1	102,52			ND
17:00	11,3	-4,7	32	0,0	31	26	16,1	102,57			ND
18:00	10,3	-4,0	36	0,0	33	17	16,1	102,61			ND
19:00	8,1	-3,4	44	0,0	33	15	16,1	102,68			ND
20:00	7,2	-4,2	44	0,0	34	11	16,1	102,70			ND
21:00	5,2	-3,4	54	0,0	36	13	16,1	102,74			ND
22:00	4,6	-3,9	54	0,0	34	13	16,1	102,77			ND
23:00	3,9	-4,1	56	0,0	34	11	16,1	102,81			ND

← Jour précédent

HNL 2022 avril 22 Aller

Jour suivant →

#### Notes sur qualité des données climatiques.

Légende	
• E = Valeur estimée	• ND = Non disponible*
• M = Données manquantes	• [vide] = Indique une valeur non observée

Rétroaction

Partagez cette page

Date de modification : 2022-03-02

Contactez-nous

Ministères et organismes

Fonction publique et force militaire

Nouvelles

Traités, lois et règlements

Rapports à l'échelle du gouvernement

Premier ministre

Comment le gouvernement fonctionne

Gouvernement ouvert

## ANNEXE 2



## Rechercher une entreprise au registre

### État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2022-04-29 10:58:31

#### État des informations

##### Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1142660951
Nom	RICHARDSON INTERNATIONAL (QUÉBEC) LIMITEE
Version du nom dans une autre langue	RICHARDSON INTERNATIONAL (QUEBEC) LIMITED

##### Adresse du domicile

Adresse	2800 ONE LOMBARD PLACE WINNIPEG (MANITOBA) R3B0X8
---------	---

##### Adresse du domicile élu

<b>Nom de l'entreprise</b>	CORPORATE COUNSEL
<b>Nom de la personne physique</b>	
Nom de famille	Ruest
Prénom	Jean-Marc

Adresse	2800 ONE LOMBARD PLACE WINNIPEG (MANITOBA) R3B0X8
---------	---

Loi applicable  
Date de la continuation ou autre transformation 1980-09-29

**Liquidation ou dissolution**

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

**Activités économiques et nombre de salariés****1<sup>er</sup> secteur d'activité**

Code d'activité économique (CAE)	5711
Activité	Commerce de gros de machines, matériel et fournitures agricoles
Précisions (facultatives)	Transfert d'élevateur à grains

**2<sup>e</sup> secteur d'activité**

Aucun renseignement n'a été déclaré.

**Nombre de salariés**

Nombre de salariés au Québec  
De 26 à 49

**Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir****Actionnaires**

**Premier actionnaire**  
Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom	RICHARDSON INTERNATIONAL LIMITED
Adresse du domicile	ONE LOMBARD PLACE 2800 WINNIPEG (MANITOBA) R3B0X8

**Convention unanime des actionnaires**

2022-04-29 11 h 01

Registraire des entreprises - État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Prénom	CRAIG
Fonctions actuelles	Principal dirigeant: Chief Financial Officer
Adresse du domicile	2800-ONE PLACE LOMBARD WINNIPEG MANITOBA R3B0X8 CANADA

#### Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

#### Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

#### Établissements

Numéro et nom de l'établissement	Adresse	Activités économiques (CAE)
<b>0004 - RICHARDSON INTERNATIONAL (QUÉBEC) LIMITEE</b>	10, RUE DE LA REINE SOREL-TRACY (QUÉBEC) J3P4R2	Bâtiments commerciaux (4022)

(Établissement principal)

#### Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

#### Index des documents

##### Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2021	2022-01-07
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2021-01-05
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2020-01-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2019-01-02
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2018-01-02
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2017-01-13
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2016-01-04
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-01-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-01-02

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
RICHARDSON INTERNATIONAL (QUÉBEC) LIMITEE	RICHARDSON INTERNATIONAL (QUEBEC) LIMITED	2008-09-11		En vigueur
JAMES RICHARDSON INTERNATIONAL (QUEBEC) LIMITEE	JAMES RICHARDSON INTERNATIONAL (QUEBEC) LIMITED	1997-03-20	2008-09-11	Antérieur
LES ELEVATEURS DE SOREL LIMITEE	SOREL ELEVATORS LIMITED	1974-09-01	1997-03-20	Antérieur

## Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
RICHARDSON		2008-09-11		En vigueur
RICHARDSON INTERNATIONAL		2008-09-11		En vigueur
RICHARDSON INTERNATIONAL (QUEBEC)		2008-09-11		En vigueur
JAMES RICHARDSON INTERNATIONAL (QUEBEC)		1998-11-25		En vigueur
JAMES RICHARDSON INTERNATIONAL		1997-03-20	1998-11-25	Antérieur



## ANNEXE 3



## ANNEXE 4

Lors de l'inspection du 22 avril, j'ai pris des vidéos pour filmer les émissions de poussières.

